



## Editorial : Magali BRACONNOT

Je suis très heureuse et très honorée de m'exprimer pour la première fois dans cette « lettre des élus ». En tant que porte-parole de l'équipe de Simiane avec vous, avec Bruno Gerara, je voudrais d'abord adresser des remerciements.

**Merci aux électeurs** qui nous ont fait confiance.

**Merci aussi à tous ceux** qui ont contribué de près ou de loin à notre élection par un prodigieux travail d'équipe alliant compétences et convivialité !

**Je dirai plus souvent « nous » que « je »**, pour rappeler que notre présence au conseil municipal est le fruit d'un travail collectif et représente 18% des électeurs Simianais !

**Nous avons une haute idée de la démocratie** et pensons qu'elle doit pouvoir s'exprimer entre les élections.

**C'est pourquoi nous continuerons** notre action en lien avec l'association des Amis de Simiane avec vous, et tous ceux qui souhaiteront nous rejoindre, dans le but **d'informer, de débattre et de permettre au plus grand nombre de prendre part aux décisions** qui concernent la vie communale.

Bien que minoritaires, nous porterons les sujets qui nous tiennent à cœur avec conviction et enthousiasme.

**Les solidarités, l'écologie, les services publics, la concertation et le dialogue, le lien social, l'intérêt général** seront au centre de nos préoccupations et engagements.

**Nous restons à votre disposition** pour toute sollicitation **et vous invitons** à venir assister à chaque conseil municipal

## Conseil Municipal du 21 mars 2008.

1er conseil de cette mandature :

Au vu des résultats des élections municipales, nous n'avons pas proposé de candidats aux postes de Maire et d'adjoints. Nous nous sommes abstenus lors de ce vote:

Nouveau conseil municipal

**Maire**

**1er Adjoint** Grands projets, Culture, Jeunesse, Élections

**2° Adjoint** Urbanisme, sécurité

**3° Adjoint** Finances

**4° Adjoint** Travaux Voiries

**5° Adjoint** Social Associations

**6° Adjoint** Environnement Développement durable

**7° Adjoint** Écoles Transports Petite enfance

**8° Adjoint** Économie commerces CPA

**Conseiller** Délégation Communication/Sports

**Conseiller** Délégation Fêtes/Traitement des déchets

**Conseillers issus de la Majorité** : Marie-Line LEPAGE/BAGATTA ; Gilbert MAGNAN ; Hélène DEVULLAINE ; Vincent LE BRUN ; Nathalie GARDETTE ; Lionel LEGAY ; Hélène MARTIN ; Jean Claude AYMARD ; Audrey NEGRE ; Bernard SALQUE ; Violette STISSI.

**Conseillers issus du groupe Ensemble pour Simiane** : René BROCH ; Dominique VALOIS ; Claude KARAGULIAN ; Graziella CACCAVELLI.

**Conseillers issus du groupe SIMIANE AVEC VOUS**: Bruno GERARA ; Magali BRACONNOT-JOUVE

**Conseiller issu du groupe Avenir et Tradition** : Jean MACHERA

Michel BOYER

Alain HARDY

Marie Claude MONTAGNIER

Ghislaine FERRER

Antoine TROPINI

Jean Pierre PERRIER

Sylvie PIQUENOT

Marie Claire TARDY

Christian ARNAUD

Béatrice AUSTRUY

Jacques TAGLIAFERRO

# Compte rendu du conseil municipal du 8 avril 2008

## Ordre du jour 1 : Budget Primitif commune.

### Section Fonctionnement

#### Les représentants de Simiane avec vous sont intervenus sur les points suivants :

- ✓ Nous souhaitons une réunion annuelle sur les emplois municipaux
- ✓ Les frais « mobilier et immobilier », fêtes et cérémonies, frais de nettoyage (nous avons insisté sur le coût – 70 000€ – qui pourrait être remplacé par une re-municipalisation de ce service ), frais d'études (nous avons demandé un retour de ces études )et enfin nous avons demandé la création d'un cahier des charges aux associations subventionnées.
- ✓ Nous avons fait remonter aussi une demande de remplacements des écrans d'ordinateurs par des écrans plats type LCD.

#### Réponses de la Mairie :

- ✓ Réponse évasive mais pas négative sur la réunion annuelle sur les emplois municipaux
- ✓ Réunion avec les conseillers municipaux pour se familiariser avec le budget ; pour les dépenses mobilières cela concerne le domaine des marres etc... ; pour l'immobilier c'est le loyer de la poste ; Fêtes et cérémonies, cela concerne la fête votive et différents apéritifs offerts ; les 70 000 € correspondent bien au budget de la Délégation de Service Public du nettoyage (pourant le Maire ne nous a JAMAIS communiqué ni combien de personnel cela concerne, ni le nombre d'heures de la DSP) ; Les retours des études seront vues en commission ; il sera demandé à la commission compétente de revoir le cahier des charges.
- ✓ Pour le remplacement des écrans, pas de réponse positive, mais « on va voir ».
- ✓ Concernant les impôts, à la demande de la droite, il sera fait des contrôles sur les piscines et divers agrandissements non déclarés afin de récupérer cette fiscalité.

Votes : **fonctionnement recettes et dépenses : 23 POUR (Majorité + 2 Simiane avec vous) 4 CONTRE (droite)**

### Section Investissement

#### Nous sommes intervenus sur les points suivants :

- Où comptez-vous placer la maison des associations ?
- ✓ Pour le désenclavement des hauts-quartiers, vous parlez de quoi, de route ou de chemin de secours ?
- ✓ Pour le PLU en dehors du comité de pilotage, vous aviez lors du 1er conseil affirmé qu'une commission extra-municipale avec des personnes compétentes verrait le jour. En est-il toujours question ?
- ✓ Sur l'acquisition du terrain RANGONE, pour y poser un marché au norme, nous pensons que le coût initial du Cours des Héros aurait déjà du le prévoir.
- ✓ Enfin pour les pigeons, dans votre 1er tract de campagne vous aviez prévu un pigeonnier, qu'en est-il ?

#### Réponses :

La maison des associations, si la préfecture accepte, sera positionnée dans la longe du terrain que nous avons et qui est inconstructible à cause d'un risque faible d'inondation (sur le terrain derrière le complexe, quartier ophéliade). Pour l'école primaire, mise aux normes cuisine école : Il s'agit du ré-aménagement global de la cantine pour optimiser l'espace (+ 40 places) et mise aux normes de la cuisine (+ 15m2 sur le trottoir). Problème de zone inondable, la DDE ne semble pas d'accord... Pour le PLU, le comité de pilotage sera exclusivement réservé aux élus de la majorité + oppositions (au moins 1 par groupe) charge à ce comité de saisir toutes les personnes susceptibles d'intégrer la commission de travail. Il y a de toute façon obligation d'associer d'autres personnes: (responsables de lotissements, associations !...) Le but étant que tout le monde ait le même niveau d'information. Pour le Chemin des Vignes, objectifs de l'étude : enterrement des réseaux, voie à 4m et trottoirs. Objectif suivant : assainissement à prévoir. Où se raccorder ? Problème de pompe de relevage. Réflexion globale à avoir dans le cadre du PLU. Dans une 2<sup>e</sup> phase : un bureau d'études travaillera sur le fond de l'affaire. Logements, Nous travaillons avec Famille Provence pour le mixage logements/locaux recevant du public, dans l'attente de la réponse de l'État pour les construire en fin de zone inondable, sinon, préemption ailleurs (les hollandais peuvent construire en zone inondable et nous, on nous en empêche même quand les risques sont limités, !dixit le Maire !). Désenclavement des hauts quartiers : 1 –objectif sécurisation en cas d'incendie (évacuation). Les pompiers disent que ça passe. Autre voie possible le long du canal. Ces voies ne serviront qu'en cas d'évacuation et seront fermées le reste du temps. 2 –Route pour descendre dans le village et permettre d'en ressortir (impossible côté Lafarge). La DDE travaille dessus. Nécessité d'avoir une vision globale avec le PLU. Il faudra aussi avoir une réflexion sur les chemins privés et ruraux.

Vote : **Investissement recettes et dépenses : 21 POUR (Majorité Municipale) 6 CONTRE (4 droite et 2 SAV)**

## Ordre du jour 2 et 3 : Budget Primitif eau et assainissement.

**Positionnement de Simiane avec Vous** : Dans ces 2 votes, nous expliquons notre position CONTRE. Nous voulons être en harmonie avec notre souhait d'une municipalisation de ces services et de plus nous dénonçons le courrier fait par la SEM à 10 jours du 1er tour.

Vote : **21 POUR (Majorité Municipale) - 2 CONTRE (Simiane avec Vous) - 4 ABST (Droite)**

## Ordre du jour n° 6 : Délégation de pouvoir au Maire

**Simiane avec Vous** : Il n'y a rien de personnel dans notre vote contre, seulement vous avez repris un copié collé du Code Général des Collectivités Territoriales alors que parmi vos délégations, certaines peuvent passer en conseil municipal car souvent il n'y a pas urgence.

Vote : **21 POUR (Majorité Municipale) - 6 CONTRE (4 droite et 2 SAV)**

## Ordre du Jour n° 10 : Versement d'indemnités pour les délégués spéciaux

**Simiane avec Vous** : Nous considérons qu'il faudrait plus de délégués spéciaux. Nous reconnaissons que la charge de travail demandée aux adjoints est telle qu'il faut les épauler. Nous pensons que les charges de travail aux délégataires sont trop lourdes. S'occuper des fêtes et cérémonies et du traitement des déchets est beaucoup trop important pour bien faire son travail. En plus, il manque une délégation spéciale sur le contrôle des Délégations de Service Public.

Vote : **21 POUR (Majorité Municipale) - 2 CONTRE (Simiane avec Vous) - 4 ABST (Droite)**